

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE YELLOW MÉDIA INC.

Le 31 mars 2012

## Table des matières

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière .....	2
Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat .....	3
États consolidés intermédiaires résumés du résultat global .....	4
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (négatifs).....	5-6
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.....	7
Notes annexes .....	8-19

**États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière**

(en milliers de dollars canadiens - non audité)

	Au 31 mars 2012	Au 31 décembre 2011
<b>ACTIF</b>		(audité)
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Trésorerie	310 148 \$	84 186 \$
Créances clients	171 975	166 586
Charges payées d'avance	4 729	5 017
Frais de publication différés et autres actifs	92 831	94 770
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>	<b>579 683</b>	<b>350 559</b>
FRAIS DE PUBLICATION DIFFÉRÉS	7 956	7 484
ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES	19 128	14 879
PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	1 801	3 616
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 760	46 496
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 641 099	1 658 051
GOODWILL (note 3)	-	2 967 847
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>1 711 744</b>	<b>4 698 373</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 291 427 \$</b>	<b>5 048 932 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)</b>		
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Fournisseurs et autres créditeurs	129 781 \$	156 482 \$
Passifs d'impôt exigible	19 200	22 974
Provisions	42 400	48 300
Produits différés	50 466	54 805
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 5)	421 034	102 339
Actions privilégiées de série 1 (note 7)	250 069	249 713
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>	<b>912 950</b>	<b>634 613</b>
CRÉDITS DIFFÉRÉS	16 020	16 536
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT DIFFÉRÉ	83 902	119 305
PASSIFS D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	35 496	43 806
AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	286 923	298 796
CONTREPARTIE DIFFÉRÉE	973	6 570
DETTE À LONG TERME (note 5)	1 405 651	1 510 892
INSTRUMENTS CONVERTIBLES (note 6)	184 758	184 214
ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE 2 (note 7)	149 266	149 173
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>2 162 989</b>	<b>2 329 292</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 075 939</b>	<b>2 963 905</b>
CAPITAL ET RÉSERVES	6 397 845	6 398 132
DÉFICIT	(7 183 146)	(4 313 907)
<b>CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS) ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES</b>	<b>(785 301)</b>	<b>2 084 225</b>
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	789	802
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)</b>	<b>(784 512)</b>	<b>2 085 027</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)</b>	<b>2 291 427 \$</b>	<b>5 048 932 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat****Pour les trimestres clos les 31 mars**

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions - non audité)

	2012	2011
Produits	289 073 \$	349 372 \$
Coûts opérationnels	143 056	159 337
Bénéfice opérationnel avant amortissements, dépréciation du goodwill et frais connexes à l'acquisition	146 017	190 035
Amortissements	30 081	52 368
Dépréciation du goodwill (note 3)	2 967 847	-
Frais connexes à l'acquisition	-	803
(Perte opérationnelle) bénéfice opérationnel	(2 851 911)	136 864
Charges financières, montant net (note 10)	32 125	47 142
(Perte) bénéfice avant dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2, impôt sur le résultat et les (bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées	(2 884 036)	89 722
Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2	4 563	5 132
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat et (bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées	(2 888 599)	84 590
(Économie) charge d'impôt	(17 735)	6 601
(Bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées	(1 612)	7 536
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies	(2 869 252)	70 453
Perte nette liée aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt sur le résultat (note 4)	-	(105 042)
<b>Perte nette</b>	<b>(2 869 252) \$</b>	<b>(34 589) \$</b>
<b>Perte nette attribuable aux éléments suivants :</b>		
Détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc.	(2 869 239) \$	(33 429) \$
Participations ne donnant pas le contrôle <sup>1</sup>	(13)	(1 160)
	<b>(2 869 252) \$</b>	<b>(34 589) \$</b>

(Perte) bénéfice de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires

Lié(e) aux activités poursuivies (5,61) \$ 0,13 \$

Total (5,61) \$ (0,08) \$

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - (perte) bénéfice de base par action (note 8) 512 595 314 510 404 617

(Perte) bénéfice dilué(e) par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires

Lié(e) aux activités poursuivies (5,61) \$ 0,11 \$

Total (5,61) \$ (0,04) \$

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - (perte) bénéfice dilué(e) par action (note 8) 512 595 314 665 199 416

<sup>1</sup> La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 31 mars 2012 comprend un montant de néant (perte de 1 M\$ en 2011) lié aux activités abandonnées.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**États consolidés intermédiaires résumés du résultat global****Pour les trimestres clos les 31 mars**

(en milliers de dollars canadiens – non audité)

	2012	2011
<b>Perte nette</b>	<b>(2 869 252) \$</b>	<b>(34 589) \$</b>
<b>Autres éléments de la perte globale, déduction faite de l'impôt sur le résultat :</b>		
Ajustement de reclassement au titre des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de la période <sup>1</sup>	(58)	127
Variation des profits et pertes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(58)	127
(Perte) profit latent(e) sur les placements disponibles à la vente au cours de la période <sup>2</sup>	(113)	64
Variation de la perte latente sur les actifs financiers disponibles à la vente	(113)	64
Écarts de change latents à la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger et d'entreprises associées à l'étranger <sup>3</sup>	-	(4 569)
Variation des écarts de change latents à la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger et d'entreprises associées à l'étranger	-	(4 569)
<b>Autres éléments de la perte globale</b>	<b>(171)</b>	<b>(4 378)</b>
<b>Total de la perte globale</b>	<b>(2 869 423) \$</b>	<b>(38 967) \$</b>
<b>Total de la perte globale attribuable aux éléments suivants :</b>		
Détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc.	(2 869 410) \$	(36 030) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(13)	(2 937)
	<b>(2 869 423) \$</b>	<b>(38 967) \$</b>

<sup>1</sup> Déduction faite d'une économie d'impôt de 21 \$ (charge d'impôt de 57 \$ en 2011).<sup>2</sup> Déduction faite de l'impôt sur le résultat de néant (néant en 2011).<sup>3</sup> Les écarts de change latents à la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger et d'entreprises associées à l'étranger comprennent un montant de néant (une perte de 3,3 M\$ en 2011) au titre des activités abandonnées, ainsi qu'un montant de néant au titre des activités poursuivies (perte de 1,3 M\$ en 2011).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (négatifs)

Pour les trimestres clos les 31 mars

(en milliers de dollars canadiens – non audité)

	Capital social	Actions restreintes	Actions privilégiées	Instruments financiers composés <sup>1</sup>	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Réduction de la réserve de capital
Solde au 31 décembre 2011	3 554 715 \$	(54 974) \$	320 687 \$	7 423 \$	113 693 \$	2 457 053 \$
Autres éléments de la perte globale	–	–	–	–	–	–
Perte nette pour la période	–	–	–	–	–	–
Total de la perte globale	–	–	–	–	–	–
Options sur actions	–	–	–	–	–	–
Actions restreintes (note 9)	–	–	–	–	(116)	–
Actions restreintes dont les droits sont acquis (note 9)	–	–	–	–	–	–
<b>Solde au 31 mars 2012</b>	<b>3 554 715 \$</b>	<b>(54 974) \$</b>	<b>320 687 \$</b>	<b>7 423 \$</b>	<b>113 577 \$</b>	<b>2 457 053 \$</b>

<sup>1</sup> La composante capitaux propres des débtures convertibles est présentée ci-dessous déduction faite de l'impôt sur le résultat de 2,7 M\$.

	Capital social	Actions restreintes	Actions privilégiées	Instruments financiers composés	Rémunération fondée sur des actions et autres réserves	Réduction de la réserve de capital
Solde au 31 décembre 2010	4 079 838 \$	(78 135) \$	328 880 \$	7 423 \$	139 976 \$	2 000 000 \$
Autres éléments de la perte globale	–	–	–	–	–	–
Perte nette pour la période	–	–	–	–	–	–
Total de la perte globale	–	–	–	–	–	–
Émission (échange d'actions)	51 713	–	(750)	–	–	–
Options sur actions	–	–	–	–	200	–
Actions restreintes (note 9)	–	(1 199)	–	–	(1 598)	–
Actions restreintes dont les droits sont acquis (note 9)	–	26 010	–	–	(26 010)	–
Dividendes	–	–	–	–	–	–
Dividendes sur actions privilégiées, de séries 3, 5 et 7	–	–	–	–	–	–
Solde au 31 mars 2011	4 131 551 \$	(53 324) \$	328 130 \$	7 423 \$	112 568 \$	2 000 000 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

							2012
Placements disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Capital et réserves	Déficit	Capitaux propres (négatifs) attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres (négatifs)
144 \$	989 \$	(1 598) \$	6 398 132 \$	(4 313 907) \$	2 084 225 \$	802 \$	2 085 027 \$
(113)	(58)	–	(171)	–	(171)	–	(171)
–	–	–	–	(2 869 239)	(2 869 239)	(13)	(2 869 252)
(113)	(58)	–	(171)	(2 869 239)	(2 869 410)	(13)	(2 869 423)
–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	(116)	–	(116)	–	(116)
–	–	–	–	–	–	–	–
<b>31 \$</b>	<b>931 \$</b>	<b>(1 598) \$</b>	<b>6 397 845 \$</b>	<b>(7 183 146) \$</b>	<b>(785 301) \$</b>	<b>789 \$</b>	<b>(784 512) \$</b>

							2011
Placements disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Capital et réserves	Déficit	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
225 \$	1 077 \$	(2 373) \$	6 476 911 \$	(1 260 974) \$	5 215 937 \$	52 568 \$	5 268 505 \$
64	127	(2 792)	(2 601)	–	(2 601)	(1 777)	(4 378)
–	–	–	–	(33 429)	(33 429)	(1 160)	(34 589)
64	127	(2 792)	(2 601)	(33 429)	(36 030)	(2 937)	(38 967)
–	–	–	50 963	–	50 963	–	50 963
–	–	–	200	–	200	–	200
–	–	–	(2 797)	–	(2 797)	–	(2 797)
–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	(83 464)	(83 464)	–	(83 464)
–	–	–	–	(5 710)	(5 710)	–	(5 710)
<b>289 \$</b>	<b>1 204 \$</b>	<b>(5 165) \$</b>	<b>6 522 676 \$</b>	<b>(1 383 577) \$</b>	<b>5 139 099 \$</b>	<b>49 631 \$</b>	<b>5 188 730 \$</b>

## Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

Pour les trimestres clos les 31 mars

(en milliers de dollars canadiens – non audité)

	2012	2011
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies	(2 869 252) \$	70 453 \$
Éléments d'ajustement		
Amortissements	30 081	52 368
Dépréciation du goodwill	2 967 847	–
Charge (reprise) au titre de la rémunération fondée sur des actions	–	(1 398)
(Bénéfices) pertes lié(e)s aux participations dans des entreprises associées	(1 612)	7 536
Autres éléments hors trésorerie	(516)	951
Charge (économie) d'impôt comptabilisée en résultat net	(17 735)	6 601
Charges financières comptabilisées en résultat net	32 125	47 142
Variation des actifs et des passifs opérationnels	(42 736)	(29 931)
Excédent du financement des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sur les coûts	(13 036)	–
Impôt sur le résultat payé	(29 823)	(214)
Intérêts versés	(32 936)	(41 807)
	<b>22 407</b>	<b>111 701</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(7 259)	(10 627)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 108)	(1 267)
Émission de billets	–	(1 238)
Autres	183	13
	<b>(8 184)</b>	<b>(13 119)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Émission de titres d'emprunt à long terme et de papier commercial	239 000	305 000
Remboursement sur la dette à long terme et le papier commercial	(25 345)	(337 164)
Dividendes versés aux actionnaires	–	(72 097)
Dividendes sur les actions privilégiées de séries 3, 5 et 7	–	(5 710)
Rémunération fondée sur des actions (note 9)	–	(1 199)
Contrepartie différée	(1 800)	–
Autres	(116)	826
	<b>211 739</b>	<b>(110 344)</b>
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie libellée en devises	–	(508)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>225 962</b>	<b>(12 270)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES (note 4)</b>	<b>–</b>	<b>(4 051)</b>
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>84 186</b>	<b>69 325</b>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>310 148 \$</b>	<b>53 004 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## 1. Description

Yellow Média inc., par l'intermédiaire de ses filiales, exerce des activités liées aux médias imprimés et en ligne ainsi qu'aux solutions marketing dans toutes les provinces du Canada. Les références à Yellow Média inc. (ou la « Société ») dans ce document ont trait à la situation financière, aux résultats opérationnels, aux flux de trésorerie et aux informations à fournir sur Yellow Média inc. et ses filiales sur une base consolidée.

Le siège social de Yellow Média inc. est situé au 16, Place du Commerce, Montréal (Québec), Canada, H3E 2A5, et Yellow Média inc. est cotée à la Bourse de Toronto (« TSX »).

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés pour le trimestre clos le 31 mars 2012 et a autorisé leur publication le 7 mai 2012.

## 2. Mode de présentation et normes révisées à venir

### 2.1. Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information requise dans les états financiers annuels complets. Les méthodes comptables et les méthodes de calcul appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés correspondent aux méthodes qu'a appliquées Yellow Média inc. pour la préparation de ses états financiers au 31 décembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

### 2.2. Normes, interprétations et modifications adoptées sans incidence sur les états financiers

La norme révisée suivante a été adoptée, et son adoption n'a pas eu d'incidence sur les montants présentés dans ces états financiers mais pourrait avoir une incidence sur la comptabilisation de transactions ou d'arrangements futurs.

#### **IAS 12 (révisée) – Impôt différé : Recouvrement des actifs sous-jacents, et SIC-21 (modifications), Impôt sur le résultat – Recouvrement des actifs non amortissables réévalués**

Cette modification énonce la présomption réfutable que la valeur d'un immeuble de placement évalué au moyen d'un modèle de la juste valeur est entièrement recouverte par voie de vente, à moins que l'immeuble de placement ne soit amortissable et ne soit dé tenu selon un modèle de gestion dont l'objectif est de consommer substantiellement tous les avantages économiques au fil du temps. Compte tenu de ces modifications, la norme SIC-21 ne s'appliquera plus aux immeubles de placement comptabilisés à la juste valeur. Les modifications apportées à IAS 12 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### 2.3. Normes, interprétations et modifications apportées aux normes publiées qui ne sont pas encore entrées en vigueur

Certaines nouvelles normes et interprétations et certains nouveaux amendements à des normes existantes ont été publiés et sont obligatoires pour les périodes comptables de Yellow Média inc. ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Yellow Média inc. n'a pas adopté ces normes de manière anticipée et n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de cette adoption. Les normes que Yellow Média inc. juge pertinentes pour ses activités sont les suivantes :

#### **IFRS 7 (révisée) – Instruments financiers : informations à fournir et IAS 32, Instruments financiers : Présentation (en ce qui a trait à la compensation)**

Le 16 décembre 2011, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») ont publié des exigences communes en matière d'informations à fournir destinées à aider les investisseurs et d'autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence réelle ou potentielle des conventions de compensation sur la situation financière d'une société. Les nouvelles exigences sont énoncées dans la section intitulée *Informations à fournir – Compensation des actifs et des passifs financiers (modifications apportées à IFRS 7)*. Les modifications apportées à IFRS 7 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. D'autres modifications apportées à IFRS 7 permettront aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre les opérations de transfert d'actifs financiers (les titrisations, par exemple), ainsi que les incidences possibles de tout risque auquel l'entité ayant effectué le transfert des actifs demeure exposée. Les modifications prévoient également la présentation d'informations supplémentaires lorsque des opérations de transfert ont lieu en quantité disproportionnée vers la fin de la période de présentation de l'information financière. Une entité devra appliquer ces modifications pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, mais leur application anticipée est permise.

Dans le cadre de ce projet, l'IASB a également clarifié certains aspects d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les modifications apportées à IAS 32 éliminent les incohérences dans la pratique actuelle en ce qui concerne l'application des exigences. Ces modifications seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et doivent être appliquées de façon rétrospective.



### **IFRS 9 – Instruments financiers**

IFRS 9 constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 publiée en novembre 2009 énonce de nouvelles exigences pour le classement et l'évaluation des actifs financiers. IFRS 9 modifiée en octobre 2010 énonce les exigences de classement et d'évaluation des passifs financiers et les exigences de décomptabilisation.

Les principales exigences d'IFRS 9 sont les suivantes :

- IFRS 9 exige que tous les actifs financiers comptabilisés visés par IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, soient par la suite évalués au coût amorti ou à la juste valeur.
- L'incidence la plus notable d'IFRS 9 concernant le classement et l'évaluation des passifs financiers porte sur la comptabilisation des variations de la juste valeur d'un passif financier (désigné comme un passif à la juste valeur par le biais du résultat net) qui sont attribuables aux variations du risque de crédit associé à ce passif et l'élimination de l'exemption relative au coût des passifs dérivés qui doivent être réglés par la livraison d'instruments de capitaux propres non cotés.

IFRS 9 est appliquée de manière prospective et comporte des dispositions transitoires, selon la date d'application. La norme n'est pas applicable avant les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, mais son application anticipée est permise.

### **IFRS 10 – États financiers consolidés**

IFRS 10 remplace les exigences de consolidation d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et de SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*. IFRS 10 énonce les principes de présentation et de préparation d'états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. Cette norme prendra effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'adoption anticipée est permise, à condition qu'IFRS 11, IFRS 12 et les modifications connexes à IAS 27 et à IAS 28 (la « série de cinq normes ») soient adoptées au même moment.

### **IFRS 11 – Partenariats**

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, ainsi que SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 exige des parties à un partenariat qu'elles déterminent le type de partenariat qu'elles ont conclu en évaluant les droits et les obligations qui s'y rattachent. Elle exige également l'utilisation d'une seule méthode de comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement, soit la méthode de la mise en équivalence. IFRS 11 sera applicable au même moment qu'IFRS 10.

### **IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans les autres entités**

IFRS 12 est une nouvelle norme portant sur les obligations en matière d'informations à fournir visant tous les types de participations dans les autres entités, y compris les filiales, les accords conjoints, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. IFRS 12 sera applicable au même moment qu'IFRS 10.

### **IFRS 13 – Évaluation à la juste valeur**

IFRS 13 est une nouvelle norme définissant la juste valeur qui exige la présentation d'informations sur les évaluations à la juste valeur. Elle prendra effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. La norme s'appliquera prospectivement à compter du début de l'exercice au cours duquel elle sera adoptée.

### **IAS 1 (révisée) – Présentation des états financiers**

Le 16 juin 2011, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, exigeant que les entités regroupent les autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés dans la section du résultat net du compte de résultat et regroupent séparément ceux qui ne le seront pas. Ces modifications confirment également les exigences actuelles qui requièrent la présentation du résultat net et des autres éléments du résultat global dans un état unique ou dans deux états consécutifs. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

### **IAS 19 (révisée) – Avantages du personnel**

Une version révisée d'IAS 19 a été publiée en juin 2011 et prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. Le principal changement que présente cette version révisée est l'élimination de la méthode du corridor et la comptabilisation de toutes les variations de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime au moment où elles surviennent.

### 3. Dépréciation du goodwill

Au cours du trimestre, plusieurs nouveaux événements et circonstances ont été identifiés indiquant que les actifs de la Société pouvaient avoir subi une perte de valeur. Parmi ces facteurs figurent les tendances relatives aux produits influant sur la combinaison des produits de la Société à long terme, un plan quinquennal à jour tenant compte des revenus inférieurs aux attentes et des facteurs externes comme la vente par AT&T de leurs activités liées aux annuaires.

Compte tenu de ces sources d'information internes et externes, la direction a conclu qu'il existait des indicateurs selon lesquels les actifs de la Société pouvaient avoir subi une perte de valeur, de sorte que la Société a dû effectuer un test de dépréciation de son goodwill, de ses immobilisations incorporelles et de ses autres actifs non courants. À la suite du test de dépréciation, la Société a comptabilisé une charge pour perte de valeur du goodwill de 2,968 G\$.

Comme la plupart des immobilisations incorporelles ne génèrent pas de rentrées de fonds qui sont dans une large mesure indépendantes de celles d'autres actifs ou d'un groupe d'actifs, la Société effectue le test de dépréciation de ses immobilisations incorporelles au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT). Les principales UGT de la Société sont les suivantes : Groupe Pages Jaunes, Mediative et Autres (comprend diverses UGT dont la valeur comptable des immobilisations incorporelles et des autres actifs non courants n'est pas significative par rapport à la valeur comptable totale des immobilisations incorporelles et des autres actifs non courants de la Société).

Le goodwill a subi un test de dépréciation au niveau le plus bas au sein de la Société auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, soit le secteur Annuaires (groupe d'UGT), qui est le seul secteur à présenter de la Société.

La valeur recouvrable découlant de la charge pour perte de valeur du goodwill de 2,968 G\$ a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle d'établissement des flux de trésorerie actualisés. Les hypothèses clés comprennent les flux de trésorerie projetés fondés sur des plans financiers sur cinq ans préparés par la direction, et tenant compte des besoins minimaux de la Société en matière de liquidités. Le modèle d'établissement des flux de trésorerie actualisés a été établi au moyen de taux d'actualisation allant de 10 % à 20 % (taux avant impôt allant de 12,4 % à 25,5 %), lequel suppose un coût des capitaux propres entre 13 % et 14 %, un coût des capitaux empruntés entre 10 % et 10,5 %, et des taux de croissance finaux allant de -10 % à 3,5 %. Les flux de trésorerie projetés tiennent également compte de diminutions projetées des produits tirés des médias imprimés à des taux annuels se situant entre 14 % et 23 %, ainsi que de taux de croissance annuels des produits tirés des activités en ligne se situant entre 11 % et 27 %. Comme nous l'avons mentionné, cette charge pour perte de valeur découle de plusieurs facteurs, y compris un changement important des tendances en matière de produits, la croissance inférieure aux attentes des produits tirés des activités en ligne et la pression plus importante que prévu exercée sur nos médias imprimés. Elle tient également compte des défis et des risques d'exécution liés à ces activités et au secteur dans lequel la Société exerce ses activités, ainsi que des difficultés inhérentes à l'établissement de prévisions à long terme, à mesure que la Société évolue. Cette charge pour perte de valeur n'a pas d'incidence sur les activités de la Société, ses liquidités, ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, ses ententes de crédit conclues avec des banques ni ses actes relatifs aux billets.

La valeur recouvrable de chaque UGT a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité. Ces calculs tiennent compte des projections de flux de trésorerie fondées sur des plans financiers sur cinq ans préparés par la direction. Les flux de trésorerie au-delà des périodes comprises dans le plan sont le résultat d'extrapolations selon les taux de croissance à long terme indiqués ci-dessous. Le tableau suivant présente la répartition des immobilisations incorporelles et du goodwill par UGT ou groupe d'UGT au 31 mars 2012, compte non tenu de la charge pour perte de valeur et des hypothèses clés utilisées pour les calculs de la valeur d'utilité pour le 31 mars 2012 et le 31 décembre 2011 :

	Groupe Pages Jaunes	Mediative	Autres	Total
<b>Immobilisations incorporelles par UGT</b>				
Marques de commerce et noms de domaine	1 058 309 \$	7 978 \$	24 555 \$	1 090 842 \$
Marques de commerce et noms de domaine d'une durée de vie limitée	7 100 \$	- \$	1 298 \$	8 398 \$
Entente de non-concurrence et logos	451 731 \$	7 601 \$	1 383 \$	460 715 \$
Immobilisations incorporelles liées à la clientèle	- \$	3 036 \$	- \$	3 036 \$
Logiciels	74 975 \$	- \$	3 133 \$	78 108 \$
Goodwill	s.o.	s.o.	s.o.	2 967 847 \$
<b>Hypothèses clés :</b>				
Taux de croissance final				
31 mars 2012	-10 % - 2,50 %	3,50 %	3,50 %	-10 % - 3,50 %
31 décembre 2011	2,50 %	3,50 %	3,50 %	2,50 % - 3,50 %
Taux d'actualisation – après impôt				
31 mars 2012	10 % - 19 %	20 %	16,5 %	10 % - 20 %
31 décembre 2011	11 %	20 %	16,5 %	11 % - 20 %
Taux d'actualisation – avant impôt				
31 mars 2012	12,4 % - 24,1 %	25,5 %	20,7 %	12,4 % - 25,5 %
31 décembre 2011	15 %	25 %	21 %	15 % - 25 %

## 4. Activités abandonnées

### Société Trader

Le 25 mars 2011, Yellow Média inc. a annoncé qu'elle avait conclu une entente définitive en vue de la vente de Trader (« l'entreprise cédée ») à des fonds dont le conseiller est Apax Partners. Le 28 juillet 2011, le désinvestissement de l'entreprise cédée a été réalisé pour un produit de 702 M\$, déduction faite des frais, du fonds de roulement et des autres ajustements. Le prix d'achat comprenait un billet à recevoir d'une valeur actualisée de 11 M\$ comptabilisé dans les actifs financiers et autres des états de la situation financière. Le billet a une valeur attribuée de 15 M\$, vient à échéance le 28 juillet 2020 et porte intérêt à un taux de 8 %.

Compte tenu de ce qui précède, pour le trimestre clos le 31 mars 2011, Yellow Média inc. a classé dans les activités abandonnées les résultats des entreprises cédées jusqu'à la date de cession.

Le tableau suivant présente l'analyse de la perte nette provenant des activités abandonnées pour le trimestre clos le 31 mars 2011 :

Produits	60 648 \$
Coûts opérationnels	44 649
Amortissements	16 065
Autres	222
Perte liée aux activités abandonnées avant impôt sur le résultat, quote-part des pertes liées à la participation dans des entreprises associées et perte sur cession	(288)
Économie d'impôt	(877)
Quote-part des pertes liées à la participation dans des entreprises associées	22
Perte sur cession, déduction faite d'une économie d'impôt de 6,1 M\$	105 609
<b>Perte nette liée aux activités abandonnées</b>	<b>(105 042) \$</b>

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées pour la période close le 31 mars 2011 s'établissent comme suit :

	2011
Trésorerie liée aux éléments suivants :	
Activités opérationnelles	6 436 \$
Activités d'investissement	(303)
Activités de financement	(10 184)
<b>Diminution nette de la trésorerie liée aux activités abandonnées</b>	<b>(4 051) \$</b>

Les entreprises des secteurs de l'immobilier, de l'emploi et LesPAC.com ne faisaient pas partie du désinvestissement. Yellow Média inc. a vendu les actifs de LesPAC.com le 14 novembre 2011. Les entreprises des secteurs de l'immobilier et de l'emploi continuent d'être détenues et gérées par Yellow Média inc.

## 5. Dette à long terme

	31 mars 2012			
	Montant en capital	Ajustement lié à la juste valeur de l'élément couvert	Coûts de financement différés	Total
Billets à moyen terme	1 405 505 \$	7 329 \$	(8 740) \$	1 404 094 \$
Facilités de crédit	419 000	-	-	419 000
Obligations en vertu de contrats de location-financement	3 591	-	-	3 591
	<b>1 828 096</b>	<b>7 329</b>	<b>(8 740)</b>	<b>1 826 685</b>
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	421 034	-	-	421 034
	<b>1 407 062 \$</b>	<b>7 329 \$</b>	<b>(8 740) \$</b>	<b>1 405 651 \$</b>

	31 décembre 2011			
	Montant en capital	Ajustement lié à la juste valeur de l'élément couvert	Coûts de financement différés	Total
Billets à moyen terme	1 405 505 \$	7 964 \$	(9 386) \$	1 404 083 \$
Facilités de crédit	205 000	-	-	205 000
Obligations en vertu de contrats de location-financement	4 148	-	-	4 148
	1 614 653	7 964	(9 386)	1 613 231
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	102 339	-	-	102 339
	<b>1 512 314 \$</b>	<b>7 964 \$</b>	<b>(9 386) \$</b>	<b>1 510 892 \$</b>

Yellow Média inc. est tenue d'effectuer des remboursements trimestriels de 25 M\$ sur le solde impayé de la tranche non renouvelable de la facilité de crédit, de janvier 2012 jusqu'en janvier 2013. La Société a commencé à effectuer ses remboursements obligatoires de 25 M\$ en janvier 2012.

La facilité ne peut être renouvelée une fois remboursée. La date d'échéance pour le remboursement du solde impayé des emprunts en vertu de la facilité demeure le 18 février 2013.

Au 31 mars 2012, le solde impayé de la tranche non renouvelable de la facilité de crédit s'élevait à 180 M\$, et le solde impayé sur la tranche renouvelable s'élevait à 239 M\$. La facilité de crédit renouvelable peut être affectée aux besoins généraux de l'entreprise.

Au 31 mars 2012, Yellow Média inc. était en conformité avec toutes les clauses restrictives de ses contrats d'emprunt.

## Remboursements futurs

Les remboursements en capital futurs qui seront effectués au cours des cinq prochains exercices se clôturant le 31 mars et par la suite sont les suivants :

	Dettes à long terme <sup>1</sup>
2013	419 000 \$
2014	255 000
2015	392 833
2016	319 877
2017	-
Par la suite	437 795
	<b>1 824 505 \$</b>

<sup>1</sup> Exclut les obligations en vertu de contrats de location-financement.

## 6. Instruments convertibles

	31 mars 2012	31 décembre 2011
Montant en capital	<b>200 000 \$</b>	200 000 \$
Composante capitaux propres	<b>(10 139)</b>	(10 139)
Accroissement de valeur	<b>1 983</b>	1 685
Coûts de financement différés	<b>(7 086)</b>	(7 332)
	<b>184 758 \$</b>	184 214 \$

Les débetures convertibles portent intérêt à un taux de 6,25 % payable semestriellement et viennent à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2017. Les débetures convertibles peuvent être échangées en tout temps, au gré du détenteur, contre des actions ordinaires de Yellow Média inc. au prix d'échange de 8 \$ par action (le « prix d'échange »). À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013, et avant le 1<sup>er</sup> octobre 2015, les débetures convertibles pourront être rachetées en totalité ou en partie de temps à autre au gré de Yellow Média inc. à un prix égal à leur capital majoré des intérêts courus et non versés, pourvu que le cours du marché des actions ordinaires précédant la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix d'échange. À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015, les débetures convertibles pourront être rachetées en totalité ou en partie de temps à autre au gré de Yellow Média inc. à un prix égal à leur capital majoré des intérêts courus. Yellow Média inc. peut également, à son gré et sous réserve de certaines conditions, choisir de s'acquitter de son obligation de rembourser en totalité ou en partie le capital et les intérêts des débetures convertibles qui doivent être rachetées ou remboursées à l'échéance, au moyen de l'émission d'actions ordinaires de Yellow Média inc. Le nombre d'actions qu'un détenteur recevra en échange de chaque débenture convertible sera calculé en divisant le montant en capital des débetures convertibles qui devront être rachetées ou remboursées à l'échéance par un montant correspondant à 95 % du cours de marché des actions ordinaires.

## 7. Actions privilégiées de séries 1 et 2

	31 mars 2012	31 décembre 2011
Actions de séries 1 et 2 émises	<b>402 700 \$</b>	402 700 \$
Composante dérivée	<b>712</b>	741
Coûts de financement différés	<b>(4 077)</b>	(4 555)
	<b>399 335</b>	398 886
Moins la tranche à court terme <sup>1</sup>	<b>250 069</b>	249 713
	<b>149 266 \$</b>	149 173 \$

<sup>1</sup> Se rapporte intégralement aux actions privilégiées de série 1.

## a) Série 1

## Rachat par l'émetteur

À compter du 31 mars 2012, Yellow Média inc. pourra, à son gré, racheter au pair, plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé (le « prix de rachat »), les actions de série 1 en totalité ou en partie en échange d'espèces. De même, à compter du 31 mars 2012, mais avant le 31 décembre 2012, Yellow Média inc. pourra également, à son gré, échanger les actions de série 1 en circulation, en totalité ou en partie, contre des actions ordinaires de la Société. En outre, les actions de série 1 étaient rachetables à prime en espèces ou échangeables au gré de Yellow Média inc. en totalité ou en partie contre des actions ordinaires de la Société à compter du 31 mars 2007, à un prix de conversion équivalant au montant le plus élevé entre 2,00 \$ et 95 % du cours moyen pondéré applicable des actions ordinaires alors en vigueur, pourvu que tout échange ayant lieu avant le 31 mars 2012 se limite à des circonstances, prévues par la loi ou en fonction d'une ordonnance du tribunal, en vertu desquelles les détenteurs des actions de série 1 ont le droit de voter séparément.

Ces actions privilégiées peuvent être échangées contre des actions ordinaires de la Société en divisant le prix de rachat par la valeur la plus élevée entre 2,00 \$ et 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires alors en vigueur.

## Rachat par le détenteur

À compter du 31 décembre 2012, chaque action privilégiée sera rachetable, au gré du détenteur, à un prix équivalant à 25,00 \$ par action plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé.

## b) Série 2

## Rachat par l'émetteur

À compter du 30 juin 2012, Yellow Média inc. pourra, à son gré, racheter les actions de série 2 en totalité ou en partie en échange d'espèces, à prime décroissante jusqu'au 30 juin 2016 et au pair par la suite, plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé (le « prix de rachat »). De même, à compter du 30 juin 2012, mais avant le 30 juin 2017, Yellow Média inc. pourra, à son gré, échanger les actions de série 2 en circulation, en totalité ou en partie, contre des actions ordinaires de la Société jusqu'au 30 juin 2016 en divisant le prix de rachat par la valeur la plus élevée entre 2,00 \$ et 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires alors en vigueur. En outre, les actions de série 2 seront rachetables à prime en espèces ou échangeables au gré de Yellow Média inc. en totalité contre des actions ordinaires de la Société à compter du 30 juin 2007, pourvu que tout échange ayant lieu avant le 30 juin 2012 se limite à des circonstances, prévues par la loi ou en fonction d'une ordonnance du tribunal, en vertu desquelles les détenteurs d'actions de série 2 ont le droit de voter séparément.

L'option de rachat à prime décroissante en espèces correspond à un dérivé intégré et est comptabilisée à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les charges financières.

## Rachat par le détenteur

À compter du 30 juin 2017, chaque action privilégiée sera rachetable, au gré du détenteur, à un prix équivalant à 25,00 \$ par action plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé.

Au 31 mars 2012, les dividendes cumulés s'élevaient respectivement à 2,8 M\$ et à 2 M\$ pour les séries 1 et 2.

## 8. Capital social

## Actions ordinaires

	31 mars 2012	
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2011 et au 31 mars 2012 <sup>1</sup>	520 402 094	3 554 715 \$
	31 mars 2011	
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2010	516 017 984	4 079 838 \$
Actions émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes	1 961 513	10 768
Échange d'actions privilégiées de série 7	100 000	750
Conversion de billets échangeables	6 255 026	35 390
	524 334 523	4 126 746 \$
Actions devant être émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes	957 316	4 805
Solde au 31 mars 2011 <sup>1</sup>	525 291 839	4 131 551

<sup>1</sup> Comprend 7 806 780 actions restreintes (7 806 780 au 31 décembre 2011 et 6 762 667 au 31 mars 2011) en vertu du régime d'actions restreintes.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, Yellow Média inc. a déclaré un montant total au titre des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires de néant (83,5 M\$ ou 0,16 \$ par action en 2011).

### Actions privilégiées

	31 mars 2012	
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2011 et au 31 mars 2012	13 424 153	320 687 \$

  

	31 mars 2011	
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2010	13 933 333	328 880 \$
Échange d'actions privilégiées de série 7	(100 000)	(750)
Solde au 31 mars 2011	13 833 333	328 130 \$

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, Yellow Média inc. a déclaré un montant total au titre des dividendes versés aux détenteurs d'actions de séries 3, 5 et 7 de néant (5,7 M\$, ou 0,42 \$ par action de série 3, 0,43 \$ par action de série 5 et 0,09 \$ par action de série 7 en 2011). Au 31 mars 2012, les montants au titre des dividendes non versés s'établissaient respectivement à 3,4 M\$, à 2,1 M\$ et à 36 000 \$ sur les actions des séries 3, 5 et 7.

### (Perte) bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul (de la perte) du bénéfice de base par action et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul (de la perte) du bénéfice dilué(e) par action :

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2012	2011
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul (de la perte) du bénéfice de base par action	512 595 314	510 404 617
Effet dilutif des options	-	380 882
Effet dilutif des actions restreintes <sup>1</sup>	-	8 598 016
Effet dilutif des actions privilégiées de série 7	-	582 222
Effet dilutif des actions privilégiées de série 1	-	52 598 095
Effet dilutif des actions privilégiées de série 2	-	31 899 251
Effet dilutif des débiteures convertibles	-	37 307 517
Effet dilutif des billets échangeables	-	23 428 816
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul (de la perte) du bénéfice dilué(e) par action	512 595 314	665 199 416

<sup>1</sup> Sous réserve de conditions particulières liées au versement de dividendes.

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2012	2011
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies	(2 869 252) \$	70 453 \$
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	13	167
Dividendes versés aux détenteurs d'actions privilégiées	(5 584)	(5 710)
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc. et utilisé(e) dans le calcul (de la perte) du bénéfice de base par action	(2 874 823)	64 910
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 1, déduction faite de l'impôt applicable	-	3 522
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 2, déduction faite de l'impôt applicable	-	2 390
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 7, déduction faite de l'impôt applicable	-	56
Incidence de la conversion présumée des débentures convertibles, déduction faite de l'impôt applicable	-	2 626
Incidence de la conversion présumée des billets échangeables	-	1 264
(Perte nette) bénéfice net ajusté(e) au titre de l'effet dilutif	(2 874 823) \$	74 768 \$

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2012	2011
Perte nette attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc.	(2 869 239) \$	(33 429) \$
Dividendes versés aux détenteurs d'actions privilégiées	(5 584)	(5 710)
Perte nette attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc. et utilisée dans le calcul de la perte de base par action	(2 874 823)	(39 139)
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 1, déduction faite de l'impôt applicable	-	3 522
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 2, déduction faite de l'impôt applicable	-	2 390
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 7, déduction faite de l'impôt applicable	-	56
Incidence de la conversion présumée des débentures convertibles, déduction faite de l'impôt applicable	-	2 626
Incidence de la conversion présumée des billets échangeables	-	1 264
Perte nette ajustée au titre de l'effet dilutif	(2 874 823) \$	(29 281) \$

Yellow Média inc. n'a pas calculé la perte diluée par action pour le trimestre clos le 31 mars 2012, car la conversion des instruments dilutifs présentés ci-dessus aurait un effet antidilutif sur la perte.

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2012	2011
Perte nette liée aux activités abandonnées	- \$	(105 042) \$
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	993
Perte nette liée aux activités abandonnées attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc. et utilisée dans le calcul de la perte de base et diluée par action	- \$	(104 049) \$

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2012	2011
Perte de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires liée aux activités abandonnées	- \$	(0,20) \$
Perte diluée par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires liée aux activités abandonnées	- \$	(0,20) \$

La perte diluée par action provenant des activités abandonnées n'est pas calculée pour le trimestre clos le 31 mars 2011, car la conversion des instruments dilutifs présentés ci-dessus aurait un effet antidilutif sur la perte.



## 9. Régimes de rémunération fondée sur des actions

Les régimes de rémunération fondée sur des actions du Groupe comprennent un régime d'actions restreintes ainsi que des régimes d'options sur actions.

### Régime d'unités d'actions restreintes

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, aucune action restreinte n'a été attribuée. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2011, l'attribution d'un montant de 10,8 M\$ aux participants du Régime a été autorisée. Un montant de néant (1,2 M\$ en 2011) a été réinvesti dans l'acquisition de néant action restreinte (185 756 en 2011) à même le produit des dividendes sur les actions restreintes détenues en mains tierces. En outre, aucune action restreinte non attribuée à un salarié en particulier n'a été réinvestie, dont aucune action restreinte (62 608 en 2011) représentant la tranche qui prévoit un versement pouvant aller jusqu'à 250 %.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative aux attributions :

<b>31 mars 2012</b>	
<b>Nombre d'actions restreintes</b>	
<b>Attributions de 2009 à 2011</b>	
En cours au début	4 576 481
Attribuées	-
Droits acquis	-
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(3 489 106)
Dividendes en espèces réinvestis	-
<b>En cours à la fin</b>	<b>1 087 375</b>

  

<b>31 mars 2011</b>	
<b>Nombre d'actions restreintes</b>	
<b>Attributions de 2009 à 2010</b>	
En cours au début	7 337 315
Attribuées	-
Droits acquis	(3 723 692)
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(906 280)
Distributions en espèces réinvesties	123 148
<b>En cours à la fin</b>	<b>2 830 491</b>

Au 31 mars 2012, 5 734 507 actions restreintes n'avaient été attribuées à aucun salarié en particulier (1 850 289 en 2011) et 984 898 actions restreintes (2 081 887 en 2011) représentaient la tranche prévoyant un versement pouvant aller jusqu'à 250 %. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2012, aucune charge n'a été comptabilisée dans le compte consolidé de résultat (économie de 1,6 M\$ en 2011).

### Options sur actions – Régime de 2003

#### YPG LP

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime d'options sur actions :

<b>31 mars 2012 et 2011</b>		
	<b>Nombre d'options</b>	<b>Prix d'exercice moyen pondéré par option</b>
<b>En cours et pouvant être exercées au début et à la fin</b>	<b>380 882</b>	<b>3,92 \$</b>

## Options sur actions – Régime de 2010

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime de 2010.

		31 mars 2012
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début	12 100 000	6,35 \$
Attribuées	-	6,35 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(1 200 000)	6,35 \$
<b>En cours à la fin</b>	<b>10 900 000</b>	<b>6,35 \$</b>

Un montant de néant a été comptabilisé au premier trimestre de 2012 (charge de 0,2 M\$ en 2011) relativement à cette attribution.

## 10. Charges financières, montant net

Les principales composantes des charges financières s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2012	2011
Intérêts sur la dette à long terme, instruments échangeables et instruments convertibles	29 741 \$	32 488 \$
Intérêts sur le papier commercial	-	1 017
Commission d'engagement et autres charges financières, montant net	(141)	1 291
Autres charges liées aux instruments financiers dérivés	7	7 043
Amortissement et radiation des coûts de financement différés	2 258	3 518
Intérêts courus sur les instruments financiers composés et le billet à recevoir	108	248
Intérêts courus sur les obligations au titre des prestations de retraite	8 408	8 302
Rendement attendu des actifs des régimes	(7 245)	(7 028)
Réévaluation de la contrepartie différée <sup>1</sup>	(884)	-
(Profit) perte de change	(127)	263
	<b>32 125 \$</b>	<b>47 142 \$</b>

<sup>1</sup> La contrepartie différée de 5,7 M\$ est présentée dans les fournisseurs et autres créditeurs en raison de son échéance à court terme.

## 11. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, Yellow Média inc. a conclu des conventions qui sont monnaie courante dans l'industrie.

Yellow Média inc. a conclu des conventions qui comprennent des engagements d'indemnisation à l'intention de certains de ses administrateurs et cadres supérieurs qui visent à les indemniser des frais (y compris des frais juridiques), des jugements, des amendes et de tout montant réellement et raisonnablement engagé par eux relativement à toute poursuite en justice, à tout procès ou à toute instance judiciaire dont les administrateurs et cadres supérieurs pourraient faire l'objet en raison de l'exécution de leur mandat, s'ils ont agi de façon honnête, de bonne foi et dans l'intérêt de Yellow Média inc. Yellow Média inc. a souscrit une assurance responsabilité, dont elle est le bénéficiaire, à l'intention des administrateurs et des cadres supérieurs. Au 31 mars 2012, aucun montant n'a été comptabilisé dans l'état consolidé résumé de la situation financière relativement à ces engagements d'indemnisation.

À la suite de l'acquisition d'Aliant, de YPG (USA) et de la contribution de YPG Directories, LLC à Ziplocal, LP, en contrepartie d'une participation minoritaire de 35 % dans cette entité regroupée, ainsi qu'en vertu d'une convention d'achat d'actions visant la vente des actions de la Société Trader à des fonds conseillés par Apax Partners qui a été conclue en juillet 2011, Yellow Média inc. a conclu des conventions en vertu desquelles elle convient d'indemniser les vendeurs et de les dégager de toute responsabilité en ce qui a trait aux réclamations, aux obligations, aux coûts et aux charges découlant ou issus des facteurs suivants, ou afférents à ces facteurs : i) toute inexécution de la part de Yellow Média inc. à l'égard du respect de ses obligations en vertu de ces conventions et ii) tout manquement à l'égard d'une déclaration figurant aux présentes. En outre, les conventions conclues par LesPAC, Trader et ses prédécesseurs avant l'acquisition et qui ont été transférées dans le cadre du désinvestissement de Trader comprennent des engagements d'indemnisation semblables à ceux décrits ci-dessus. Au 31 mars 2012, aucun montant n'a été comptabilisé dans l'état consolidé résumé de la situation financière relativement à ces engagements d'indemnisation.

La nature de ces garanties empêche Yellow Média inc. d'effectuer une estimation raisonnable du montant maximal éventuel qu'elle pourrait devoir verser aux contreparties.

## **12. Information sectorielle**

Le compte de résultat de Yellow Média inc., jusqu'à la perte nette) au bénéfice net lié(e) aux activités poursuivies, représente les résultats du secteur Annuaire. Après la conclusion de la vente de Trader en juillet 2011, la direction a réévalué ses secteurs opérationnels et en est venue à la conclusion que le secteur Annuaire est le seul secteur opérationnel.

## **13. Chiffres comparatifs**

La présentation de l'impôt sur le résultat payé et des intérêts payés au cours de la période comparative a été modifiée afin que ces paiements soient présentés dans des postes distincts des tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie et que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée ainsi qu'à celle du 31 décembre 2011.